

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE COTE D'AZUR DE SCRABBLE

DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021

Ordre du jour

- Mot d'accueil
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport moral équipe transitoire
- Election du nouveau bureau
- Présentation des activités prévisionnelles

La présentation de l'assemblée a été faite par Christiane MIFSUD qui a précisé que Patrick MERIAUX avait bien voulu assurer la permanence au sein du Comité depuis la démission de Nicole GAGGIOLI afin de permettre la continuité des activités, le plus sereinement possible, dans tous les clubs.

Patrick remercie Monsieur Yves BLISSON (du bureau directeur de la Fédé) pour sa présence.

Le rapport moral de l'ancien bureau est lu par Patrick MERIAUX.

« L'Ex-Présidente Nicole GAGGIOLI n'ayant pas souhaité être présente aujourd'hui dans un souci d'apaisement, je vais vous lire le rapport moral à sa place. Ce rapport a été préparé en commun cette semaine et Nicole m'a laissé le soin de le rédiger. Il ne sera pas très long puisque faute au Covid aucune compétition officielle n'a eu lieu l'année passée dans le comité. Mais ce n'est pas pour autant que les joueurs n'ont pas pu jouer et se voir puisque le Comité a mis en place très rapidement des sessions ZOOM qui ont permis aux licenciés de continuer à jouer quasiment comme en club (il y a eu plus de 300 parties organisées à raison de 9 par semaine

pendant près de 6 mois). Ces parties ont été organisées tout d'abord par le club de Monaco, puis par St Jean Cap Ferrat, Cagnes-sur-Mer et Valbonne. C'est le Comité qui a pris en charge le coût de l'abonnement pendant plus de 6 mois pour ces trois clubs, le club de St Jean Cap-Ferrat ayant pris l'abonnement à sa charge. La formule a eu beaucoup d'adeptes dans le Comité et même ailleurs, puisque des joueurs des Antilles et Tunisie sont même venus jouer avec nous. Nous étions parfois près d'une cinquantaine et l'on pouvait jouer chaque jour de la semaine. Merci aux animateurs qui ont animé ces séances et qui ont fait preuve d'imagination pour nous proposer des parties à thème chaque dimanche afin de nous divertir. Merci donc à NOUHAD ZOVIGHIAN (qui a lancé l'idée à Monaco), Nicole GAGGIOLI (qui l'a étendue au Comité) et aux autres animateurs : Josette GREINER et moi-même qui organisait la partie du mardi, sans oublier Eric ACCHIARDI qui nous a concocté des parties à thème cinéma et des débriefs très documentés.

Côté scrabble scolaire, le comité n'a pas été inactif puisque six clubs ont été créés : 2 à Nice (Rimier, les Orangers), Coaraze, Golfe-Juan, Antibes et St Jean-Cap Ferrat (toutes les licences ont été prises en charge par le Comité : 20€/club). Des séances Zoom regroupant plusieurs classes d'écoles différentes ont même été animées par Nicole GAGGIOLI.

Autre projet qui semblait prometteur, la Gazette, dont malheureusement un seul numéro a été produit et qui a été stoppé net par le Covid.

Enfin, grâce à Nicole GAGGIOLI le comité a obtenu une subvention de 750€ versée par la Municipalité de St Jean-Cap-Ferrat et qui a été reçue en Juillet 2021 “

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est lu et commenté par Brigitte GATIN (Annexe 1).

Patrick signale que les comptes ont été vérifiés et validés par Anne-Marie BERQUIN, commissaire aux comptes de notre association (Annexe 2).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ÉQUIPE DE TRANSITION

Patrick remercie en premier lieu Brigitte GATIN qui accepté d'assumer ses fonctions durant cette période, car sans trésorier le comité n'aurait pu continuer à fonctionner normalement.

Il remercie ensuite celles et ceux qui ont oeuvré afin que cette transition impacte le moins possible les joueurs : Christiane MIFSUD, Julien FRUTIG, Anne-Marie BERQUIN, Nicole FERRERO, Catherine ALZINA, Daniel LAPORTE et Gigi BARCELO...

L'essentiel a été assuré : le renouvellement des licences, l'organisation de la Qualifs Vermeils et la Phase 1.

Patrick signale que la démission du précédent bureau nous pénalise en termes d'arbitrage et de salles,

PROBLÈMES D'ARBITRAGE

Pour pallier la défection de plusieurs arbitres chevronnés, il a été mis en place par le bureau transitoire un programme de formation à l'arbitrage. Le manque d'arbitres se ressent pour les épreuves organisées dans le comité, mais aussi à Mandelieu qui a dû réduire le nombre de ses séances. Une formation est donc prévue en décembre à Mandelieu (3 inscrits, 2 joueurs de Mandelieu, 1 de Cannes). Plusieurs séances de formation ont déjà été mises en place : à Nice qui peut compter désormais sur trois arbitres

supplémentaires : Françoise ATTIA, Julien FRUTIG et Thierry PERROT et aussi à Valbonne (3 joueurs formés dont Rozenn BOUZINAC qui a arbitré la phase 1 et qui arbitrera le SM de Blitz). Les arbitres club qui voudraient donner un coup de main de temps en temps au comité sont les bienvenus. Par ailleurs, un appel est lancé aux conjoints, enfants, petits-enfants qui souhaiteraient ramasser, voire arbitrer (sachant qu'il n'est pas nécessaire d'être joueur pour arbitrer).

Problème à venir pour les interclubs (7 arbitres, 5 ramasseurs si 100 joueurs). Éventualité de revenir à l'ancienne formule, chaque club participant étant tenu de mettre à disposition du comité un arbitre ou un ramasseur.

PROBLÈMES DE SALLE

Ces dernières années le comité s'est beaucoup appuyé sur St Jean Cap Ferrat et Antibes pour ses tournois. Cette année, pas de problème pour le début de la saison vu que ce sont des épreuves par centres ou que traditionnellement elles se déroulent à Antibes (phase 2, phase 3 et SM Blitz) ce qui fait que les salles étaient déjà réservées (Catherine Alzina fait remarquer que cette année le SM de blitz aura lieu à Mandelieu), mais inquiétude pour le championnat régional et les interclubs. Nicole FERRERO nous rassure en nous indiquant que la salle du Fort-Carré est déjà réservée pour les Interclubs qui auront lieu le dimanche 20 mars 2022. Patrick en profite pour remercier Nicole pour son implication et pour les bons rapports qu'elle entretient avec sa municipalité ce qui permet au comité de pouvoir bénéficier chaque année de salles pour ses tournois.

Patrick et Rozenn sont allés visiter deux salles, une à Lucéram et une à Tourrettes sur Loup. Tourrettes peut accueillir jusqu'à 80 joueurs, Lucéram environ 60 joueurs.

Le Championnat Régional aura donc lieu à Tourrettes-sur-Loup comme en 2016 (salle rénovée depuis et très bien équipée). La date réservée est le 6 Février 2022.

La salle de Lucéram pourrait accueillir une phase 3. Pour tester sa capacité, prévision d'un tournoi amical regroupant licenciés et non licenciés, afin de promouvoir le scrabble dans l'arrière pays. Un appel aux clubs et aux joueurs est lancé pour aider le comité à trouver des salles. Julien Frutig propose de contacter les universités qui disposent de salles inoccupées le weekend.

Voté à l'unanimité.

NOUVELLE LISTE

Patrick présente sa liste.

Bureau : 7 personnes, bureau élargi à 12

Président :	Patrick MERIAUX
Vice-Présidente :	Anne-Marie BERQUIN
Trésorière :	Brigitte GATIN
Secrétaire :	Chantal DELAVELLE
arbitrage :	Patrick MAHIEUX
Classique :	Thierry PERROT
Scolaire :	Michèle DURAND

Commissions :

Vérification des comptes :	Anne-Marie BERQUIN
Réception/Cadeaux :	Nicole FERRERO
Scrabblerama/Facebook/Photos :	Rozenn BOUZINAC
Licences :	Gigi BARCELO
Webmestre/informatique :	Christine KRUMENACKER
Logistique :	Daniel LAPORTE

Patrick signale que le poste Développement du Scrabble/Promotion est non pourvu et fait un appel aux volontaires éventuels.

La liste est votée à l'unanimité.

CHANGEMENT DOMICILIATION BANCAIRE

Le siège social du Comité Côte d'Azur est transféré chez M. Patrick MERIAUX 30 rue du Printemps à Juan-les-Pins.

Voté à l'unanimité

SIGNATURE BANCAIRE

La signature sur les comptes du comité est accordée à :

- Brigitte GATIN, trésorière
- Patrick MERIAUX, président

Voté à l'unanimité

PROPOSITIONS NOUVEAU BUREAU

Constat : Baisse importante du nombre des licenciés (276 saison précédente, à peine 210 actuellement) en partie due au pass-sanitaire, mais pas uniquement. Les rentrées financières seront moins importantes cette année.

- Proposition n° 1 : rétrocession de tout ou partie de la part comité sur les licences.

Plusieurs clubs souhaiteraient que le comité fasse un geste sur le prix de la licence en renonçant à tout ou partie de la part comité. Le comité prélève en effet dix euros sur les quarante versés par les licenciés lors du paiement de la licence. Les clubs ont, dans leur quasi totalité, effectué une ristourne sur le montant de la licence (en général 50%) et souffrent parce que la fréquentation est en baisse. Patrick propose que le comité rétrocède 50% de sa part, ce qui pour 220 joueurs, équivaldrait à une dépense de 1100€.

Vote : une voix contre, Christine Krumenacker, la proposition est acceptée

- Proposition n° 2 : suppression de l'indemnité forfaitaire versée aux membres du bureau et des commissions.

Destinée à couvrir les petits déplacements, cela représenterait cette année $130€ \times 12 = 1560$ euros. Deux raisons justifient cette proposition, l'indemnité n'est pas forcément justifiée pour tous les postes et il y a un risque que ce cela puisse être considéré comme du salaire déguisé par l'URSSAF.

Patrick propose donc qu'on revienne au remboursement des frais réels et qu'on favorise les réunions à distance (les réunions de bureau notamment peuvent se faire par zoom). On ne conserverait que la réunion du conseil d'administration en présentiel. Il propose de remplacer cette indemnité par le remboursement de la licence à chaque membre du bureau et des commissions. En plus, ça ne coûtera pas trop cher au comité cette année puisque tout le monde a payé sa licence à moitié prix !

Voté à l'unanimité,

- Propositions n° 3 : prise d'un abonnement Zoom à l'année pour le comité. Il sera utile notamment pour effectuer les réunions de bureau mais il pourra être utilisé par les clubs qui le souhaitent ($14 \times 12 = 168€$).

Voté à l'unanimité.

PROJETS

- Assurer l'essentiel cette année, phases, épreuves obligatoires

- Formation informatique : beaucoup de joueurs ne visitent ni le site de la FFSc ni le site du comité aussi Patrick propose des formations ou des démos permettant à tous les licenciés de se familiariser avec ces outils. Objectif, créer leur fiche sur le site de la Fédé (Ma fiche) afin de bénéficier de Scrabblorama gratuit et de Duplijeu, et s'abonner au site du comité afin d'être informé en temps réels de la vie du comité (annonces de tournois, résultats etc.).

- Scolaire : deux clubs sur sept seulement ont repris leur licence, Nice (le club d'Eric) et Golfe-Juan. Reprendre contact avec ceux qui ne sont pas réaffiliés
- Organiser un championnat Régional Classique
- Organiser un TH à Antibes au Fort Carré début octobre plutôt le second weekend car bord de mer fermé le premier weekend ce qui cause des difficultés d'accès

Intervention Yves BLISSON

L'AG s'est terminée par un speech d'Yves BLISSON qui a rassuré les joueurs sur la santé financière de la Fédé. Il a exposé les raisons pour lesquelles la fédé n'avait pas baissé cette année le prix de la licence ainsi que les différents projets en cours qui monopolisent les salariés.

Fin de la séance

Un apéritif a été offert aux participants qui ont pour la majorité d'entre eux participé au championnat régional en Paires.

Annexe 1

BILAN COMPTABLE du 01/09/2020 au 31/08/2021

TOTAL DES REVENUS	12.120,45 €
TOTAL DES DEPENSES	13.697,75 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 1.577,30 €

REVENUS :

• LICENCES	9.406,00 €
• PARTICIPATION CLUBS CADEAU JOHN	1.300,00 €
• SIMULTANÉS PERMANENTS	664,25 €
• DOTATION FFSc	0,00 €
• INTÉRÊTS PARTS SOCIALES	0,20 €
• SUBVENTION MUNICIPALE	750,00 €
TOTAL	12.120,45 €

DÉPENSES :

• ACHAT MATÉRIEL	91,36 €
• DÉDOMMAGEMENTS MEMBRES BUREAU	2.080,00 €
• DÉPENSES DIVERSES (cadeau départ John)	1.600,00 €
• FRAIS BANCAIRES	59,40 €
• FRAIS DE FONCTIONNEMENT	872,34 €
• FRAIS DE RÉCEPTION	458,00 €
• PAPETERIE	623,40 €
• REVERSEMENT EPREUVES A LA FFSc	472,25 €
• REVERSEMENT PART FFSc LICENCES	7.041,00 €
• SCOLAIRE	400,00 €
TOTAL	13.697,75 €

Annexe 2

Je soussigné Anne-Marie BERQUIN, Commissaire aux Comptes pour le Comité Côte d'Azur de Scrabble,

certifie avoir procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2020/2021

et atteste de la bonne conformité de l'ensemble des opérations comptables.

Fait à Nice, le 25 Octobre 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Berquin', with a period at the end.